



Publié le 28 septembre 2015 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

[t.caveng@soulier-avocats.com](mailto:t.caveng@soulier-avocats.com)

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

## Conférence Régionale Européenne du World Law Group

[Catherine Nommick](#) et [Geoffroy Lacroix](#) ont assisté à la Conférence Régionale du World Law Group qui s'est déroulé à Copenhague, Danemark, les 10 et 11 septembre dernier.

[Catherine Nommick](#) est intervenue en tant que membre d'un panel constitué d'avocats de différents pays européens afin de présenter l'état actuel de la législation française applicable en matière de secret des affaires, dans le cadre d'une session consacrée au sujet suivant : « *The upcoming EU directive on the protection of trade secrets* ».

[Plus d'informations sur le World Law Group et la Conférence Régionale](#)

**Soulier Avocats** est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : [www.soulier-avocats.com](http://www.soulier-avocats.com).

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.